

Grand prix Besnard de Quelen (BTP)

La Fondation du Cnam lance l'édition 2019 du Grand Prix Charles-Henri Besnard encourageant ainsi l'innovation dans l'art de bâtir. L'objectif est de reconnaître et valoriser les compétences de jeunes porteurs de projets dans le domaine de l'architecture ou de la construction. La dotation 2019 du projet lauréat est de 50 000€. Le prix est dédié aux jeunes de moins de 35 ans ou aux entreprises de moins de 5 ans. Le Grand Prix est destiné à l'auteur d'œuvres réalisées ou signataire d'un projet faisant appel à un système de construction nouveau ou à un perfectionnement technique ou scientifique, susceptible par son développement d'apporter un progrès dans l'art de bâtir.

Calendrier 2019

Jusqu'au 15 juin 2019 les dossiers de candidature sont à déposer sur le site internet du Grand Prix. Les délibérations du jury auront lieu début juillet.

L'audition se déroulera le 5 octobre dans les locaux du Cnam (Paris).

La cérémonie de remise du prix a lieu le 4 décembre 2019 à Paris.

Pour en savoir plus et déposer votre candidature : www.besnarddequelen.fr



Emplois/stages

[Consulter les offres](#)

[Poster une offre](#)

[Recruter un apprenti](#)

Recrutement d'enseignants

[Postuler dans l'ensemble du réseau Cnam](#)

Contact pour les auditeurs

Se reporter à la fiche UE ou du diplôme

Contact pour les personnels du Cnam

Marie-José Cabana

@ : marie-jose.cabana@lecnam.net

Tel : 01 40 27 21 10

Case courrier EPN01

Accès 16-1-24 ([Plan d'accès](#))

Cnam Paris

292, rue Saint-Martin 75003 Paris

<http://btp.cnam.fr/presentation/grand-prix-besnard-de-quelen/grand-prix-besnard-de-quelen-btp--845930.kjsp?RH=137>